



La lettre n° 65 de RESF03

F2VRIER 2023

Réseau Education Sans Frontière de l'Allier
42, rue du Progrès 03000 MOULINS
04 70 42 88 70
resf03@gmail.com

Sommaire

Page 1

- *Edito*
- *Assemblée des humanistes*
- *Servez-vous...et distribuez*
- *Proverbe Tibétain*

Page 2

- *Bilan de l'année*
- *Deux belles soirées...*
- *Collectif Mouvement de la Paix*

Page 3

- *Peut-on soigner les migrants en CRA*

Pages 4

- *Les demandes d'asile*
- *Pétition collective*

Page 5

- *Bulletin d'adhésion*

EDITO

INDISPENSABLE ?

Loi retraite, fermetures de classes, fermetures de lits d'hôpital ?
Essence très chère, électricité hors de prix... TOUT EST FATAL ?

INDISPENSABLE UNE 29 °LOI IMMIGRATION ?

Pour améliorer le sort des personnes migrantes ? Pour mieux insérer par un accueil digne ?
Pour une décision d'accord sur l'asile rapide et bienveillante ?
Pour reconnaître par des titres de séjour toutes celles et ceux qui travaillent ici ?
Pour considérer les immigrés comme en tout point semblables à nous ?
Pour appliquer partout les droits des humains, les droits des enfants ?

CE SERAIT BIEN INDISPENSABLE

Au contraire, circulaire du 17 Novembre 2022 et projet de loi DARMANIN
Sont dictées par des fantasmes nauséabonds de rejet de l'autre, du différent.
Avec volonté d'accroître la société du contrôle et de l'enfermement,
De limiter les droits avec un seul juge décideur
De décider de titres d'un an « métiers en tension » différents selon les régions
D'ajouter de la précarité à la vulnérabilité,
De refuser des mises à l'abri, d'expulser comme objectif final

AU CONTRAIRE CE QUI EST INDISPENSABLE

C'est de comprendre que migrants, exilés, réfugiés, demandeurs d'asile,
Sont des personnes à protéger, sans naïveté, avec solidarité

L'HOSPITALITE EST UN FONDEMENT DE L'HUMANITE

Mireille Pasquel 3 février 2023

Servez-vous...



et distribuez !

PROVERBE TIBÉTAIN

" Fais-toi du bien
sans faire de mal aux autres et
fais du bien aux autres
sans te faire de mal ! "



ASSEMBLEE des HUMANISTES de L'ALLIER

LUNDI 13 FEVRIER TRONGET salle Robert DETERNES

17h30 pour faire le point sur les situations les plus douloureuses d'exilés ici

19h pour analyser le projet de loi Darmanin et décider d'initiatives

BILAN ANNUEL DU RESEAU EDUCATION SANS FRONTIERES

Organiser le soutien matériel et moral pour que des enfants de familles migrantes et des jeunes exilés isolés, puissent continuer l'école ou la formation professionnelle, c'est l'engagement des bénévoles RESF. Chaque année le point est fait des initiatives prises pour récolter les fonds et évaluer les dépenses. Tout est organisé par les groupes RESF pour que les enfants, adolescents et jeunes majeurs « réfugiés » aient accès aux droits fondamentaux ceux de la convention internationale des Droits de l'enfant, signée par la France (le toit, la nourriture, les soins, la scolarité et la vie privée et familiale).

Dans un contexte de guerre en UKRAINE, de protections nécessaires contre le COVID, de difficultés économiques, la vie associative n'a pas été simple en 2022. (il y a cependant eu , film-débat, théâtre, livrets de poésies, CD musical ...) Un recueil de recettes d'ici et d'ailleurs va se préparer, la cuisine étant un bon échange interculturel.

Ensemble avec d'autres associations, le dialogue avec la préfecture est maintenu pour obtenir les « papiers » nécessaires à ces familles et jeunes qui ont fui guerres, conflits, misère sordide ou climat devenu invivable.

La solidarité est un aspect humain fondamental et réconfortant. La situation de l'association est saine, sans aucune dette et avec tout un tissage de proximité dans les villes et villages de l'Allier.

Avec l'humanisme au cœur, l'équipe de RESF 03 souhaite accueillir de nouveaux bénévoles



DEUX BELLES SOIREEES A VICHY ET COMMENTRY

Avec la projection du film

« Lyon-Conakry, le défi des migrations »

<https://www.youtube.com/watch?v=HKi7-D-4Q9c>

De son point de vue de guinéen formé au journalisme, en interrogeant des personnes à Conakry et à Lyon, Hammady Cherif Bah aborde différents thèmes essentiels de la question de la migration : les illusions sur l'Europe qui sont entretenues par la Diaspora, les effets psychiques de la migration, les gens en Afrique qui alertent les jeunes sur les dangers de la migration, les bénévoles en Europe...

Les débats avec le réalisateur Hammady Cherif Bah furent participatifs, informatifs, intéressants avec des propos poignants, humanistes et plein d'espoirs pour cette jeunesse qui ne cherche qu'à vivre dignement d'un travail utile ici ou là-bas.

COLLECTIF du MOUVEMENT de LA PAIX de L'AGGLOMÉRATION MOULINOISE



CONFERENCE DEBAT

JEUDI 16 MARS 18H30 MOULINS SALLE DES FÊTES
(Auditorium)

« **CONSTRUIRE LA PAIX ET L'ENJEU DU DÉSARMEMENT** »

Table ronde avec :

Jean-Paul LECOQ député de Seine-Maritime, Vice-président de la commission des affaires étrangères

Éric VALADE responsable CGT commission "Paix et désarmement"

Tony FORTIN chargé d'études à l'Observatoire des armements



PEUT-ON SOIGNER les migrants en CRA ?

Témoignage d'un médecin de l'Unité médicale du Centre de Rétention Administrative de Lyon.

« Ce jour, après 5 années d'exercice de la médecine en centre de rétention administrative, je quitte mon poste en raison de l'impossibilité d'y exercer mon métier. »

En arrivant en octobre 2017 au CRA 1, je n'ignorais pas que cet exercice ne prend que le sens que nous soignants souhaitons lui donner, les législateurs, qui écrivent patiemment à intervalle très régulier des lois migratoires, n'y incluant jamais de volet sanitaire.

Dans le même esprit, les unités médicales des centres de rétention échappent à tout contrôle des agences régionales de santé ainsi que du ministère de la santé, comme il en est de la gestion des titres de séjour pour raisons médicales dont la responsabilité a été confiée à l'Ofii (Office français de l'immigration et de l'intégration), organisme public placé sous la tutelle du ministère de l'intérieur. Ainsi, l'interlocuteur privilégié de toute question médicale se trouve être la préfecture : c'est auprès de la préfecture que l'on plaide pour l'amélioration de la qualité ou de l'offre de soins.

Cette situation volontairement ubuesque qui consiste à confier à mettre au milieu des centres de rétention des

services médicaux sans moyens que je suis venu y travailler. Après tout, ce n'est ni plus ni moins dégradé que de la médecine humanitaire...

En janvier 2022, après plus de quatre années de pratique de cette médecine de précarité, un tout nouveau centre de rétention a ouvert à Lyon, l'unité médicale y a donc emménagé : bâtiments

neufs, accès ultra sécurisés, des caméras partout, des filets, des barbelés, etc... un véritable centre de détention.

La préfecture y enferme des sortants de prison ou des sans-papiers arrêtés dans la rue pour trouble à l'ordre public, une population de retenus ultra précarisée, souvent d'anciens mineurs non accompagnés qui ont perdu toute attache familiale à la pré-adolescence, ont débuté la toxicomanie à peu près au même âge et ne connaissent des rapports humains que ceux que la rue génère.

Dans cet environnement, les zones d'hébergement sont régies par le principe de la libre circulation par obligation légale et il n'y a aucun surveillant, car la police aux frontières n'a pas vocation à surveiller, elle a vocation à éloigner les personnes faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire français. C'est ainsi que pour survivre dans les zones d'hébergement, pour conserver ses affaires ou son intégrité physique, pour ne pas se faire racketter ou tout simplement pour essayer d'attendre sereinement son expulsion du territoire, la seule loi qui prévaut est celle de la violence. Violence qui s'exerce de jour comme de nuit puisque les portes des chambres sont toujours ouvertes. Aucun membre de l'institution, aucun fonctionnaire n'est affecté à la mise en œuvre de relations normalisées, personne n'aplanit les tensions, personne ne se soucie... pas forcément de manière consciente d'ailleurs, les bonnes volontés existant aussi largement dans la police, tout comme le sous-effectif criant qui oblige à travailler en permanence

de manière dégradée.

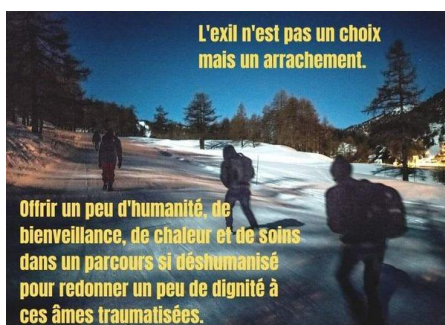
Dans les prisons, établissements dans lesquels je pratique également mon métier depuis 10 ans, chaque étage de détention a son surveillant. Celui-ci connaît les détenus de son étage, ouvre les portes, règle les conflits, répond aux demandes, ou discute tout simplement... avec plus ou moins de réussite évidemment, rien n'est parfait nulle part. Mais l'administration pénitentiaire a compris depuis longtemps que pour avoir une détention pacifiée, la matraque et la caméra ne suffisent pas.

En l'absence de volonté politique de pacification dans les centres de rétention, la violence est partout et s'exerce sur tous : violences entre retenus, à l'égard des fonctionnaires de police, à l'égard des juristes de Forum réfugiés, à l'égard des médiateurs de l'Ofii, à l'égard du personnel soignant.

C'est une grande vague d'agressivité qui s'installe et qui s'immisce dans tous les recoins du centre : la violence institutionnelle générée dans des bureaux, loin, très loin des réalités rétentionnaires, ruisselle proprement et méthodiquement sur tous les travailleurs de terrain que nous sommes.

Ainsi, moi qui suis médecin de l'hôpital public, travaillant dans des missions d'intérêt général depuis presque toujours,

aux urgences, en prison, en rétention, moi qui suis venu en conscience travailler dans un milieu difficile avec la ferme intention de participer à une mission de service public, je me vois depuis plusieurs mois être parasité infesté par cette agressivité. Je deviens agressif avec mes propres patients, je ne parviens plus à prendre le recul nécessaire à ma pratique professionnelle.

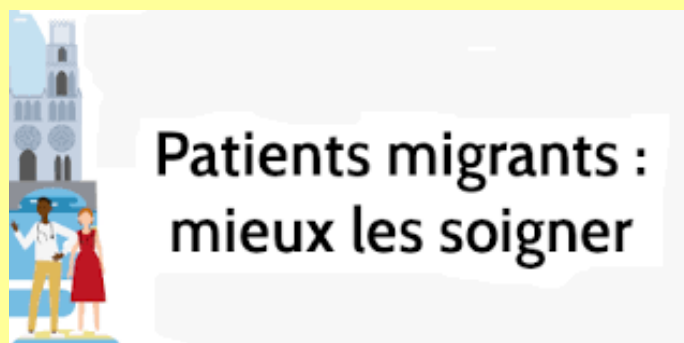


J'ai le sentiment d'avoir été moi-même broyé par la politique rétentionnaire déshumanisée de mon propre pays, une sorte de dommage collatéral en quelque sorte.

Je pars donc du centre de rétention administrative de Lyon ce jour, par dépit, car les conditions de base qui pourraient me permettre d'y faire du soin n'existent pas.

Le CRA de Lyon est une fabrique de violence particulièrement efficace et inhumaine. Et ceux qui y travaillent, policiers et partenaires, comme ceux qui y sont enfermés, subissent de jour comme de nuit cette violence institutionnelle.

Dr Thomas Millot. 15 décembre 2022.



Les demandes d'asile en France : Stop à l'intox

En 2022 : 131 000 demandes de protection internationale. En hausse par rapport à 2021 (103 164), année encore marquée par les restrictions liées à la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19, la demande retrouve ainsi un niveau proche de celui de 2019,

L'Afghanistan est demeuré, pour la cinquième année consécutive, le premier pays de provenance des demandeurs d'asile avec plus de 17 000 premières demandes introduites, suivi du Bangladesh (8 600), de la Turquie (8 500), de la Géorgie (8 100) et de la République démocratique du Congo (5 900).

Outre-mer, une légère tendance à la hausse de la demande d'asile a été observée, aussi bien dans les départements français d'Amérique (4 420 demandes, soit + 5 %) qu'à Mayotte (4 020 demandes, soit + 8 %).

C'est dans ce contexte que l'Ofpra a. à l'automne 2022.

ouvert à Mamoudzou (Mayotte) une antenne en charge de l'introduction des demandes d'asile et de la notification en mains propres des décisions.

L'Office a pris près de 134 500 décisions au cours de l'année 2022.

Le taux de protection, qui rapporte les décisions positives à l'ensemble des décisions de l'année, s'établit à 29 %, en hausse d'environ trois points par rapport à l'année précédente.

**Les chiffres cités sont arrondis et incluent l'ensemble des mineurs. Soit environ 114 710 premières demandes, 16 150 demandes de réexamen et plus de 70 réouvertures*

En bref : Pas d'invasion !

Mais un taux de refus de 71% pour l'asile, soit 29% accepter un des chiffres les plus restrictifs d'Europe

PETITION COLLECTIVE

Associations, syndicats, partis et mouvements premiers signataires par ordre alphabétique :

ACAT03, AMNESTY MOULINS, ATTAC MOULINS, CGT03, CIMADE03, COLLECTIF SOLIDARITE EXIL COMMENTRY,EELV03, EMMAUS 03, LFI 03, FSU03, LDH 03, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 03, MRAP03 , PAS SANS TOIT MOULINS, PCF 03, RESF03, SECOURS CATHOLIQUE 03, SECOURS POPULAIRE 03, SUD EDUCATION 03 , UNION SYNDICALE SOLIDAIRE 03

Non au projet de loi darmanin

Un projet dangereux à contre-sens des réalités et qui entrainerait une nouvelle précarisation des migrants
S'imaginer dissuader toute immigration en maltraitant les candidats à l'accueil est une illusion mortifère qui se traduit déjà par les milliers de morts en Méditerranée et dans la Manche. Les criminaliser est une honte. Les transformer en « sans-papiers » quand ils ne parviennent pas à renouveler leur titre de séjour avec les démarches complexes en préfecture, est une indignité.

Les causes qui poussent à migrer ne disparaîtront pas : guerres et conflits, discriminations et violences de toutes sortes, pauvreté et manque d'avenir, catastrophes environnementales...

Ce qui ne disparaîtra pas plus, c'est la détermination des humanistes à agir pour l'accueil et la solidarité.

Un projet inacceptable et inhumain

La circulaire Darmanin adressée en novembre 2022 aux préfets et le projet de loi asile immigration, prévu pour janvier 2023, entendent pourchasser les étrangers et briser la solidarité. Il s'agirait de :

- Multiplier les OQTF (Obligation de quitter le territoire français) et les interdictions de retour sur le territoire français, renforcer leur exécution. Rendre très difficile les recours.
- Faciliter le retrait et le non-renouvellement des titres de séjour.
- Réduire l'accès à l'hébergement d'urgence et l'accès aux droits, expulser les bénéficiaires de logements sociaux sans papiers.
- Renforcer l'immigration « jetable », limitée aux besoins à court terme et à des « régularisations pour des métiers en tension » !

Qui sont et seront les victimes de ces mesures ?

- Les familles sans papiers, parents d'enfants scolarisés, déboutés d'asile vivant en France depuis des années.
- Les jeunes, scolarisés et apprentis, déjà lourdement frappés par les OQTF tous azimuts
- Et tous les autres, travailleurs aux mains de patrons profiteurs, malades, étudiants victimes de la politique restrictive des visas, et finalement une grande majorité des étrangers.

Nous voulons l'abandon de ce projet de loi contraire au respect et à la dignité des personnes exilées et nous demandons une politique d'hospitalité centrée sur les valeurs humanitaires.

Nom	Prénom	Ville	Organisation	Signature

A renvoyer à RESF 03 42 rue du progrès 03000 MOULINS



Association de Gestion
du Réseau Éducation Sans Frontières 03



Cotisations / Dons 2023

Objet : gérer les moyens financiers nécessaires au fonctionnement et à l'action de RESF 03

- **l'aide à la régularisation** de la situation administrative des jeunes étrangers majeurs et des familles migrantes avec des enfants scolarisés
- **l'apport d'un soutien matériel et moral**, en application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et de la Convention Internationale de protection des droits des migrants et de leurs familles.

L'ADGRESF 03 est déclarée association d'intérêt général. Les sommes versées ouvrent droit à une déduction d'impôts de 75%.

Un reçu « Cerfa » vous sera envoyé par mail ou par voie postale en janvier 2024.

Pour vous informer : <i>Site national :</i> https:// reseau-resf.fr <i>Facebook :</i> resf03 <i>Mail :</i> resf03@gmail.com <i>Téléphone :</i> 04 70 42 88 70	Bulletin ci-dessous et règlement à envoyer à : Guy FAVROT Président de l'ADG RESF03 Les GARRAUDS 03190 BESSAY SUR ALLIER Adgresf03@laposte.net
---	--



COTISATION et DON(S) 2023

COORDONNEES Email : Nom : Prénoms : Adresse : Code Postal : Ville : Tél. : Inscription aux courriels d'information : <input type="checkbox"/>	Cotisation annuelle de 15€ Chèque <input type="checkbox"/> Virement <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/>
	Don <input type="text" value="....."/> € Ponctuel <input type="checkbox"/> Mensuel <input type="checkbox"/>
	Chèque <input type="checkbox"/> Virement <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/>
	Chèques à libellé à l'ordre de : ADGRESF03 IBAN : FR76 1680 6008 2066 0588 9223 939 BIC : AGRIFRPP868

Seules les personnes à jour de leur cotisation sont membres de l'association

Date :

Signature